

Séance publique du 23 juillet 2001

Délibération n° 2001-0176

commission principale :

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Renforcement de la gestion urbaine et sociale de proximité - Convention d'objectifs triennale (2001-2003)**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Développement social urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 juillet 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) constitue un axe prioritaire d'intervention du contrat de ville de l'agglomération et du grand projet de ville de Vaulx en Velin. Dans ce cadre, les collectivités, l'Etat et les bailleurs sociaux se sont engagés à poursuivre l'objectif d'amélioration de la vie quotidienne des habitants, en identifiant un véritable projet de gestion du quartier, qui contribue à renforcer l'attractivité des logements et à diminuer le cas échéant la vacance. L'amélioration de la gestion urbaine et sociale de proximité, entendue sous tous ses aspects (logement, action sociale, espaces publics, sécurité, etc.), constitue un élément essentiel pour l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers et de leur attractivité vis-à-vis de l'extérieur.

Les orientations adoptées dans le cadre de ces nouveaux contrats sont les suivantes :

- réaliser de façon systématique un diagnostic partagé entre les acteurs et les habitants sur les dysfonctionnements et les moyens affectés,
- renforcer l'association des habitants à la mise en œuvre des conventions suivant les modalités à préciser avec eux site par site,
- articuler les conventions avec les actions des contrats locaux de sécurité et des conseils communaux de prévention de la délinquance,
- évaluer de façon spécifique des programmes de gestion sociale et urbaine de proximité.

Une convention d'objectifs pluriannuelle pour les années 2001-2002-2003 de gestion sociale et urbaine de proximité du grand projet de ville de Vaulx en Velin doit donc être signée par les différents partenaires concernés pour cette période triennale.

Ses objectifs sont les suivants :

- la mise à plat des pratiques actuelles des différents partenaires concernés sur la base d'un bilan territorialisé,
- l'amélioration de la qualité de vie afin que les habitants s'y sentent bien, mais également l'attractivité afin de capter une nouvelle population,
- le développement de la professionnalisation des acteurs et des modes de coopération,
- l'élaboration d'un dispositif global d'évaluation ;

Vu ledit dossier ;

DELIBERE

1° - Approuve l'opération de renforcement de la gestion sociale et urbaine de proximité dans la commune de Vaulx en Velin pour les trois années 2001, 2002 et 2003.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention d'objectifs triennale afférente.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,